

Modalités d'inscription :

-En ligne : <https://lesboutiks.s2.yapla.com/fr/event-87309> , connectez-vous de préférence sur un pc fixe, imprimer le règlement intérieur, compléter les informations demandées , règlement par CB uniquement.

-En papier : imprimer et compléter le règlement intérieur et le bulletin d'inscription ci-dessous, déposer le tout à l'accueil de la mairie de Gournay en Bray, règlement par chèque uniquement à l'ordre des Boutik's

Particulier Professionnel

1- Déclarant (Exposant)

Nom : Prénom : (Si plusieurs personnes sur la même déclaration le préciser *uniquement pour les particuliers*)

N° SIRET (si professionnel) :

Adresse complète :

Mail : Téléphone :

Type de pièce d'identité : CNI Passeport Autre

N° de la pièce d'identité :Date et Lieu de Délivrance.....

Autorité de délivrance :

2- Caractéristique de la vente au déballage

La vente aura lieu dans le cadre de la Foire à tout de Gournay en Bray du Dimanche 22 Septembre de 6h30 à 19 heures (arrêté du maire en cours)

Marchandises vendues : Neuves Occasions

Produits et/ou Activités Exposés :

.....
.....
.....

3- Engagement du Déclarant *Uniquement les particuliers

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration (Nom, Prénom)

certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L310-2, R310-8 et R310-9 du code du commerce .

J'atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile.

L'exposant s'engage à ne pas vendre de boissons et respecter le règlement de la foire à tout ci-joint.

4- Réservation :

PROFESSIONNELS : (mini 4 mètres)

Commerçants et Artisans adhérents aux Boutik's (vente des produits de leur commerce-max 20 mètres)

0€ X.....mètre(s) =€

Commerçants et Artisans non adhérent aux Boutik's

7€ X.....mètre(s) =€

Forfait branchement électricité : 10€

PARTICULIERS (mini 2 mètres)

3€ X.....mètre(s) =€

TOTAL GENERAL =€

La totalité du montant dû sera à joindre au dossier d'inscription. Toute location non ou partiellement réglée ne sera pas prise en compte.

Toute inscription frauduleuse particulier/professionnelle entrainera l'exclusion de la manifestation.

5- Emplacement

Les habitants et commerçants/artisans de Gournay en Bray restent prioritaires devant leur domicile. Seuls les véhicules utilisés à titre professionnel sont autorisés sur les emplacements de vente.

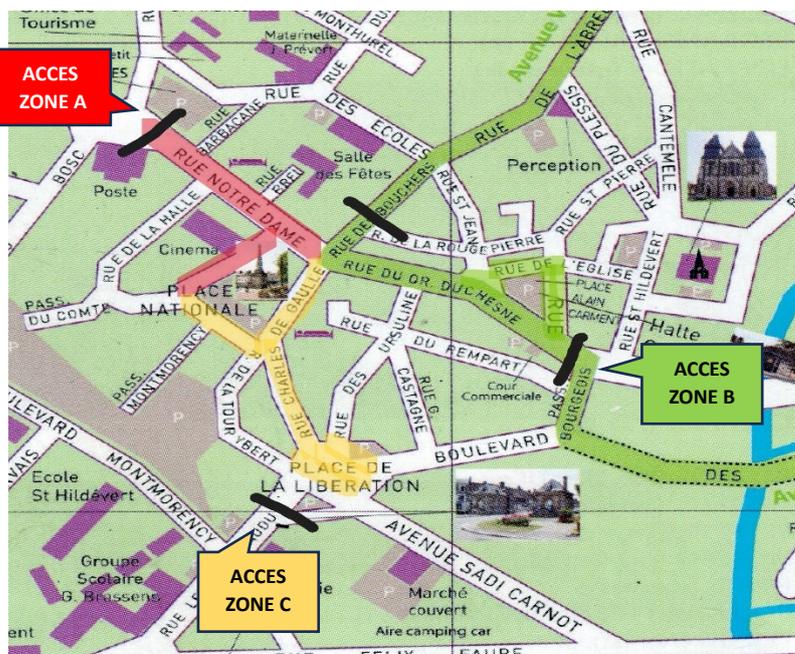


Il ne vous est pas assuré d'avoir le même emplacement que l'année précédente.

En fonction du nombre d'exposants ayant réservé d'autres rues pourront être ouvertes à la réservation.

Zone préférentielle :

Commentaires :



Zone A : Rue Notre Dame, Place Nationale (Bred-Topaze/ CIC-Cinéma)

Zone B : Place A Carment, Rue Dr Duchesne, Rue des Bouchers

Zone C : Place de la libération, Rue Charles de Gaulle, Place Nationale (Pro et Cie à Caisse d'Epargne)

—— : Zone de Foire à tout

P : Parking disponible pour exposants (Tour Ybert, Place d'armes, Place A.Carment, Eglise, Place Nationale, Marché couvert,

6- Liste des documents à fournir à l'inscription

PARTICULIERS :

- ❖ Dossier d'inscription + règlement de la foire à tout dûment rempli, daté et signé
- ❖ L'intégralité du montant de la réservation
- ❖ Les noms et prénoms des personnes qui tiendront votre stand si différent du déclarant
- ❖ La photocopie de votre pièce d'identité recto/verso
- ❖ La justification de votre domicile (attestation EDF, Loyer..) pour un emplacement en bas de chez vous.

PROFESSIONNELS

- ❖ Dossier d'inscription + règlement de la foire à tout dûment rempli, daté et signé
- ❖ L'intégralité du montant de la réservation
- ❖ La photocopie de votre pièce d'identité recto/verso
- ❖ La copie de votre RCS (Kbis) de moins de 3 mois
- ❖ Une attestation d'Assurance responsabilité professionnelle valide au jour de la foire à tout.
- ❖ La copie de votre carte professionnel ou récépissé de revendeurs d'objets en réponse à l'arrêté préfectoral du 01-12-1995.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-joint de la Foire à Tout de Gournay en Bray du 21 Septembre 2025 et m'engage à le respecter. Je prends note que je ne pourrai pas quitter mon emplacement avant 18h.

Fait à, Le...../...../2025

Signature du Déclarant

avec la mention manuscrite « Lu et Approuvé »